



Bulletin municipal 2013

Saint-André de Boëge



Petit Village



Petit village au fond des bois,
Petit village au bord des plaines,
Parmi les pommiers, non loin des grands chênes,
Lorsque j'aperçois
Le coq et la croix
De ton clocher d'ardoises grises,

De ton clocher fin,
À travers haies et sapins,
D'étranges musiques me grisent ;
Je vois des yeux dans le soir étoilé :
C'est là que je suis né...

Philéas Lebesque

ÉDITO

Implacable, le calendrier rythme notre vie.

Le jour, la nuit, le printemps, l'hiver... le calendrier en est établi.

Puis il y a celui que nous nous fixons, telle l'élaboration de notre bulletin municipal annuel, telles les élections municipales tous les six ans. Aussi ce bulletin est le dernier de la mandature actuelle. Le prochain devrait être le fruit d'une nouvelle équipe élue en mars 2014. Pour l'heure, les volontaires sont à l'œuvre pour vous présenter leur travail, leur passion, leurs réflexions ou la vie de notre village. Mélange d'informations utiles pour nous faciliter la vie, d'informations sur les travaux réalisés ou en cours, mélange de la vie actuelle et de celle de nos aïeux, le tout enrichi de l'expression de quelques-uns. Celle-ci, peut-être trop rare, est l'occasion de faire part d'une façon de penser sur un sujet connu ou partagé ou sur un sujet plus personnel, mais il y a toujours intérêt à susciter la réflexion, à tenir compte de l'avis de l'autre sans pour autant abandonner le sien, mais quelque fois cela amène à la modifier. La « pensée » que l'on garde pour soi peut être une pensée perdue, si elle est débattue à d'autres, elle s'enrichit et quelque fois s'impose. La vie publique se construit ainsi.

Ce bulletin 2013 mérite le même intérêt que celui que vous avez porté aux précédents. Les initiateurs et rédacteurs l'ont bâti avec la même volonté d'informer ou de faire connaître. Que tous soit sincèrement remerciés.

L'intérêt que vous voudrez bien lui apporter sera leur récompense.

Bonne lecture.

Edmond GENOUD

Vie municipale

Édito	3
Travaux	4-6
Notre Plan Local d'Urbanisme se termine	7
Où en est l'assainissement à St André?	8
Réseau AEP/Assainissement	9
Comptes administratifs	10-11
Exploitations forestières	12
Avis Obligation d'élagage	12
La vie en forêt	12
Vuan devient précieux	13
Infos municipales et pratiques	14
Repas des aînés	15
Carte du PLU	16-17
État civil	18
Ils nous ont quittés	18

Vie intercommunale

Communauté de Communes	18
------------------------------	----

Vie Scolaire

Les écoles à Saint-André	19
Projet mythologie des CM2	20
Sorties ski	20
Association des Parents d'Élèves	21

Vie Paroissiale

Informations	22
Fête de la Saint-André	22

Vie associative

Lé Snyule de la Vallée Verte	23
La chasse	24
Théâtre La Parenthèse	25
La Mie Cally	25
La Nuit des hiboux	26
Les Jeux intervillages	27

Libre expression

Un Santadrian en voyage d'études dans le Nord Est Américain	28
---	----

Vie des Hameaux

Fête au village de la Molière	29
Les frimas de l'hiver	29
La Corbière	30-34

Infos

Le souvenir Français	34
Message aux frontaliers	34

Travaux

Réalisés en 2013

RÉSEAU D'EAU

➤ **Pose d'une chambre avec vanne et compteurs à CURSEILLES** 6 779 €

➤ **Traitements des différentes fuites**
durant l'année 19 455 €

SALLE DES FÊTES

➤ Remplacement de la totalité des menuiseries

- Portes en alu 15 349 €
- Fenêtres en PVC 6 179 €

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

➤ **Participation pour modification du réseau sur LA MOTTE** 2 731 €

VOIRIE

➤ **Création d'un enrochement en bordure de chaussée au lieu-dit MOUCHY** 4 127 €

➤ **Reprise de l'enrobé** 20 815 €
sur différents secteurs :

❖ ZA Merlin,
❖ route de la Corbière au lieux-dits Champ-Colan,
❖ route de Ludran où la dégradation de la chaussée est liée aux travaux forestiers en partie.



En cours ou programmés en 2013

ASSAINISSEMENT DES REYBAZ

La tranche d'assainissement des REYBAZ a débuté comme prévu à l'automne mais les conditions atmosphériques et un hiver précoce ont stoppé rapidement les travaux.

Ceux-ci ont repris début avril et le redémarrage a été délicat car les terrains étaient gorgés d'eau. L'entreprise SASSI a canalisé au maximum les eaux parasites et la pose du collecteur a pu reprendre dans des meilleures conditions. Cette partie était délicate à réaliser, nécessitant une pose particulièrement soignée car la pente n'est que de 7 millimètres par mètre.

L'entreprise SASSI va donc réaliser la pose du collecteur jusqu'aux REYBAZ, l'entreprise CONDEVAUX assurera la suite des travaux dans le hameau. La réception du chantier est prévue à l'automne.

RÉSEAU D'EAU

➤ **Pose d'une colonne fonte avec reprise des branchements individuels au hameau de chez CHODET.**

➤ **remplacement au réservoir du CUFFAT des lampes UV pour le traitement de l'eau.**

PRESBYTERE

En 2012 seule la partie administrative a été réalisée et le permis de construire obtenu après consultations des différents services concernés (ce bâtiment va recevoir du public : la réglementation est donc plus stricte).

Nous souhaitions lancer l'appel d'offres rapidement afin de réaliser la maçonnerie pendant l'hiver mais cela n'a pas pu se concrétiser. Nous voulions un seul appel d'offres global pour limiter les frais mais cela portait au mois de mai, 6 mois perdus, que faire ?

Un autre « point de détail » nous a tracassés sur le lot démolition intérieure. Je parle d'un détail, mais la somme prévue pour celui-ci s'élevait à environ 60 000 €. C'était pour nous la double peine : des mois qui s'écoulaient sans travaux et un coût qui nous semblait exorbitant.

Nous avons donc, début janvier, commencé le va-et-vient avec cartons, livres, meubles pour vider le bâtiment... Nous venions de mettre le doigt dans l'engrenage !!!



Après avoir endossé le costume de déménageur, nous avons endossé celui de « récupérateur », un plancher avait été posé sur l'isolation au grenier. Nous avons décidé de le démonter et de le stocker, ainsi que l'isolant, au hangar communal en attente de réutilisation. Un nouveau pas était franchi et le vendredi suivant les démolisseurs entraient en action. Les mardis et vendredis se suivaient et se ressemblaient et une équipe de joyeux lurons se retrouvait armés de masses, pieds de biche, barres à mine, seaux, pelles, pioches...

Le proverbe dit « petit à petit l'oiseau fait son nid », nous avons fait le contraire : d'abord un plancher puis un autre et encore un autre. Nous avons trouvé jusqu'à 5 épaisseurs de bois dans certaines pièces. Plafonds, planchers, cloisons, rien n'a résisté à la douzaine de Santadrions qui s'est retrouvée sur le chantier en fonction de ses disponibilités pendant deux mois et demi.



Juste quelques éléments pour vous donner une idée de l'ampleur du chantier. Le cumul du temps passé correspond à 100 journées de travail, nous avons évacué entre autre, 100 m³ de gravats et de terre au seau ; baissé le niveau du sol des caves de presque un mètre afin de pouvoir les conserver et créer un local archives au dessus.

Merci à toute l'équipe de bénévoles pour ce temps partagé et à nos dames qui ont si bien assuré l'intendance pour garder le moral des troupes au beau fixe. Désormais il n'y a plus d'obstacle pour que les travaux débutent, le choix des entreprises devant se faire début mai.



Presbytère actuel et le projet



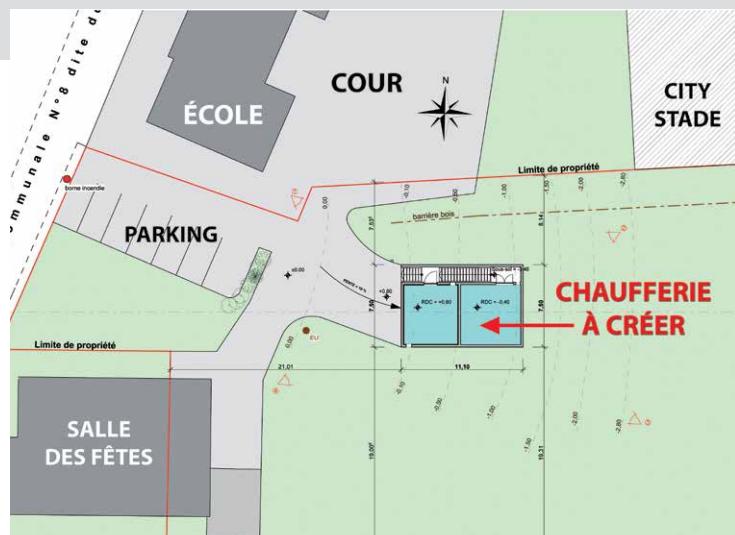
CHAUFFERIE BOIS

Lors de l'étude pour rénover le presbytère, nous avons dû réfléchir au moyen de chauffage à privilégier pour ce bâtiment. Mais il a fallu aussi prendre en compte que la chaufferie de la mairie actuelle était obsolète, nous avions 2 chaufferies à réaliser.

Nous avons élargi la réflexion en considérant la totalité des bâtiments communaux: le presbytère, la mairie, la salle des fêtes ainsi que l'église.

Nous avons fait appel à l'organisme PRIORITERRE spécialiste dans les économies d'énergie. Il nous a donné les premiers éléments de comparaison sur les différents types de chauffage ainsi que les coûts de fonctionnement.

Bien évidemment l'isolation est primordiale dans tous les cas et il s'avère que nos bâtiments ne sont pas des



modèles du genre, surtout la mairie actuelle. Le calcul de rentabilité étant fait, nous avons décidé de créer une chaufferie collective alimentée en bois déchiqueté. Par contre, nous avons renoncé à raccorder l'église car le surcoût était important. Nous devions surdimensionner la chaudière et il fallait environ 75 ans pour avoir un retour sur investissement.

Nous avons lancé un appel d'offres pour trouver un cabinet d'architecte. Nous avons reçu 8 dossiers et c'est Pierre BAJULAZ qui assure le suivi des travaux au presbytère qui a été retenu. Cette chaufferie sera implantée derrière la salle des fêtes et le réseau de chaleur passera dans la cour d'école pour rejoindre le presbytère. Seul le dessus du silo de stockage sera visible pour permettre le remplissage, la partie chaufferie sera-elle enterrée.

Jean-François BOSSON



Perspective de l'implantation de la chaufferie

Études en cours et projets

DEUX ÉTUDES SONT MENÉES SIMULTANÉMENT

La première, c'est le classement des voies communales avec de nouvelles prises en compte et un déclassement de route: l'ancienne route de chez CALLY. La cartographie est faite à ce jour, elle a été réalisée avec les services de la DDT (ex DDE). Cette étude est soumise à enquête d'utilité publique. Celle-ci se fera dans le deuxième semestre et les éléments seront consultables en mairie. Une communication vous sera adressée à ce sujet au moment de l'enquête.

La seconde, c'est la mise en place des adresses sur le territoire de la commune ainsi que la numérotation des maisons. Deux possibilités de numérotation existent, soit la numérotation dite séquentielle, (2 4 6 du côté pair et 1 3 5 du côté impair). Cette numérotation est plutôt utilisée pour les villes et celle-ci a un inconvénient lorsque de nouvelles constructions viennent s'intercaler. Soit la numérotation dite métrique qui correspond à une distance depuis le point zéro qui est le

début de la route (idem avec prise en compte des côtés pairs ou impairs). Cela permet une meilleure situation géographique des habitations, d'intégrer facilement les nouvelles constructions, d'éviter les numéros bis, ter, et surtout de faciliter aux différents services, en particulier aux secours, de localiser rapidement le domicile concerné. C'est une demande forte du SDIS basé à MEYTHET qui dirige toutes les opérations de secours et de lutte contre les incendies. De ce fait, les interventions ne sont pas toujours réalisées par le centre de secours de BOËGE, il arrive de plus en plus souvent qu'ils interviennent au-delà de leur territoire et dans ce cas ce sont d'autres casernes qui interviennent si besoin. Nous allons donc, de par notre ruralité, choisir une numérotation métrique.

Cette étude n'est pas soumise à enquête d'utilité publique, mais une consultation sera faite en mairie dans le deuxième semestre pour ceux qui souhaitent émettre un avis.

IMMEUBLE COLLECTIF

Dans le bulletin précédent nous avons évoqué la possibilité de réaliser un petit immeuble collectif. Nous avons sollicité les différents organismes HLM et ceux-ci ne se sont pas bousculés au portillon, seuls deux ont daigné nous répondre: HALPADES ET SEMCODA.

Après plusieurs rencontres, les scénarii proposés ont été bien en deçà de nos espoirs. Nous mettions à disposition le terrain ainsi que la viabilité, mais il fallait en plus apporter une contribution financière de l'ordre de 150 000 euros environ. La gestion aurait été assurée par

l'organisme retenu et cela pour une durée de 35 ans. Autant dire que lors du retour dans le bien communal ce bâtiment âgé de plus de 35 ans était en partie à refaire. Nous avons alors envisagé de le réaliser seuls, mais le coût avoisinait les 800 000 euros pour 6 logements.

Quatre chantiers importants sont déjà en cours avec des montants de travaux conséquents : l'assainissement des REYBAZ, la rénovation du presbytère, la création d'une chaufferie collective et le regroupement des classes au chef-lieu. Nous avons donc décidé de reporter la réalisation de ce bâtiment à une date ultérieure.

Jean-François BOSSON

Notre Plan Local d'Urbanisme se termine

Il a été approuvé par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 25 avril 2013. Il a été transmis à Monsieur le Préfet qui dispose d'un délai de deux mois pour d'éventuelles remarques, toujours possibles et dont il faudra tenir compte.

L'élaboration de ce PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été initiée en 1998. Un travail long, gourmand en temps, pénible par ses allers et retours. Les différents services associés, généralement absents des réunions, détruisant par leurs remarques le travail réalisé ou nos souhaits. Un exemple: alors que les demandes de construire sont majoritairement sur les villages de couronne, on nous a imposé de densifier fortement le chef-lieu, au détriment des rares terres planes agricoles. Deuxième exemple: il faudra construire sur moins de 750 m² de surface de terrain, cette surface étant jugée trop importante. Il nous a été demandé 20 constructions à l'hectare, nous avons fait inscrire entre 10 et 15, nous verrons si cela fait l'objet d'une remarque.

Vous le sentez, un peu de déception... Un travail long, harassant, pour aboutir à un document qui ne satisfait pas pleinement. Alors fallait-il le faire? Nous nous sommes posé la question, la réponse n'est pas évidente. Des projets n'aboutiront pas car non compatibles avec le PLU. Par contre, il est nécessaire aujourd'hui de rationaliser les constructions et de les grouper autour des villages existants, comme il est primordial de réinvestir les bâtiments existants, fussent-ils en zone agricole.

Je plaiderai la nécessité de ce travail:

➤ les « services » d'état se réduisent et demain il faudra gérer nos dossiers d'urbanisme par nos propres moyens (au niveau d'une intercommunalité). Ce sera plus facile avec ce document.

➤ à l'heure de l'élaboration d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) entrepris entre les Communautés de Communes des Quatre Rivières et de la Vallée Verte, comment faire prendre en compte nos souhaits sans ce document? Et aujourd'hui on parle d'inter... SCOT.

➤ Il est difficile de conserver, de protéger nos paysages, notre environnement sans se fixer des objectifs et un cadre défini.

Notre PLU n'est certes pas parfait, il est sujet à critique, il suscitera nécessairement des ajustements. Ceux-ci pourront se faire au coup par coup. Il devra être mis en conformité avec les « Lois Grenelle » à échéance 2016 et avec le SCOT, une fois celui-ci élaboré, soit trois à quatre ans. Donc une révision à échéance 2016.

L'élaboration de notre PLU a fait l'objet d'une information dans chacun de nos bulletins municipaux, ainsi que lors de nos deux réunions publiques. Chacun a pu faire part de ses remarques auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique du 13 décembre 2012 au 12 janvier 2013. Je tiens à remercier tous ceux qui ont apporté leur avis sur ce sujet car personne ne sait écrire l'évangile sur celui-ci. Je veux aussi remercier sincèrement les membres du conseil municipal qui ont travaillé sur ce sujet ainsi que Mme LACHAT, notre cabinet d'urbanisme, qui nous a accompagnés et qui a toujours fait preuve de compétence.

Edmond GENOUD

Où en est l'assainissement à St André ?



Depuis la fin du XIXe siècle, les lois successives font obligation aux collectivités de France de traiter les eaux usées avant leur rejet dans la nature.

En 2000, le canton de Boëge a souhaité élaborer un schéma général d'assainissement. Sur les diverses options, St André a choisi de réaliser sa propre station d'épuration, son coût étant à peu près identique au collecteur nécessaire pour se raccorder à une station centrale. Après cet éventuel raccordement, les coûts d'exploitation auraient été bien supérieurs et la station aurait été à réhabiliter à terme.

Une carte communale d'aptitude des sols fut élaborée en 2001 et détermina les possibilités d'assainissement de nos hameaux en fonction de la perméabilité de nos sols. Sur une centaine de mètres de part et d'autre de La Menoge, nous avons des sols de glaise imperméable. Une seule solution : la réalisation d'un réseau de collecte avec un traitement en station. Avec le raccordement du village des Reybaz, en cours, le réseau prévu se termine.

Nous avions prévu de soutenir la réhabilitation des installations individuelles en favorisant des regroupements conduits par notre SPANC (Servie Public d'Assainissement Non Collectif). Nous avons publié des informations dans notre bulletin municipal ou lors de réunions publiques, avec un préalable, la connaissance de l'existant. Un diagnostic de chaque installation a été réalisé par notre agent du SPANC, M. Dyckik. Un bon accueil lui a

été réservé, sauf trois ou quatre « maisons » qui refusent tout et ne veulent entendre parler de rien. Malgré tout, ce diagnostic a été plus long que prévu, le constat est qu'un gros tiers des installations est conforme ; quinze à vingt personnes nous ont exprimé leur intérêt pour une solution groupée. Nous en sommes là, avec le questionnement : les éventuelles aides financières sont derrière nous ; qui prend l'initiative de proposer des regroupements et avec quelle solution ?

Nous avions proposé que le SPANC prenne en charge l'ingénierie des projets. Un mea culpa, nous n'avons pas défini où commençait et où se terminait « l'ingénierie ». Cela peut être : définition d'un projet, emplacement d'une unité de traitement, acquisition de cet emplacement. Reste la question : l'unité de traitement ? Cela est à définir. Il existe aujourd'hui des unités de traitement « compactes » pour un coût d'environ 30 000 € installées, avec une capacité de traitement d'environ vingt équivalents habitants (20Eh). Deux fournisseurs doivent nous donner le coût d'un traitement type macrophyte (telle notre station actuelle) pour une capacité d'environ 20Eh. Dans le périmètre du projet imaginé, chacun viendrait se rejeter, avec ou sans droit de raccordement. Le coût de l'unité de traitement pourrait être financé par la commune ou par les propriétaires venant se raccorder. Ce schéma n'est pas validé aujourd'hui, c'est une réflexion et il y en a d'autres. Cette procédure devrait être multipliée afin de rester au plus près des habitations pour réduire les longueurs de canalisation dans la zone de glissement de terrain.



Réseau AEP/Assainissement

Réseau AEP: Addiction en Eau Potable

- Depuis 2010, date où la municipalité a engagé **des travaux de réhabilitation sur le réseau AEP** et plus particulièrement la réfection des chambres de distribution par la pose de nouvelles vannes et de compteurs permettant ainsi de contrôler secteurs par secteurs les flux d'eau et dépister les éventuelles fuites, le changement d'un tronçon de la colonne principale l'installation de regards de répartition **ont permis de passer de 30 à environ 80 % de rendement aujourd'hui**. Certes, il reste encore des microfuites difficiles à détecter mais la surveillance hebdomadaire qu'effectue M. Dykcik améliore notre installation.
- Afin d'optimiser ces données, **une nouvelle colonne est prévue dans le secteur « Chez Chodet »** durant le premier semestre 2013.
- 2013 sera également l'année des **repérages des vannes d'adduction d'eau individuelle** ainsi que la répertorisation sur plan et fichier informatique.
- Chaque année, nous procérons aussi au **changement d'environ 15 à 20 compteurs individuels**.



Assainissement

1 - Assainissement Collectif

Un nouveau tronçon est en cours de réalisation au secteur « Les Reybaz ». Celui-ci permettra de raccorder 29 foyers au réseau collectif et sera ainsi traité à la STEP.

2 - STEP

Notre station d'épuration se porte très bien. Grâce à la surveillance et à l'entretien effectués par M. Dykcik, la STEP donne entière satisfaction et donne d'excellents résultats quant aux analyses effectuées par un laboratoire spécialisé.

Cependant, un petit effort de chacun des utilisateurs contribuerait au bon fonctionnement de celle-ci. Les lingettes et autres produits similaires ne se dissolvent pas et viennent perturber le dispositif. Les lingettes provoquent des graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement, siphons en limite de propriété, canalisations bouchées, pompe de relevages occasionnant des perturbations du bon fonctionnement de la STEP.

Patrick Dykcik



**IL EST URGENT DE
NE PAS JETER DE LINGETTES
DANS LES TOILETTES
ADOPTEZ LE BON GESTE**



Jetez vos lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, préservatifs, cotons tiges dans votre poubelle et non dans les toilettes; il en est de même pour les produits chimiques, toxiques, huiles et matières grasses qui eux doivent être amenés à la déchetterie à Boëge.

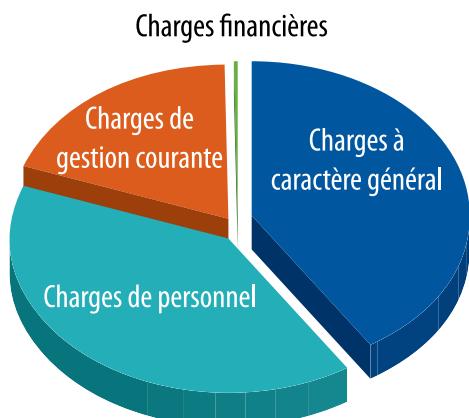


Comptes administratifs

Budget Communal

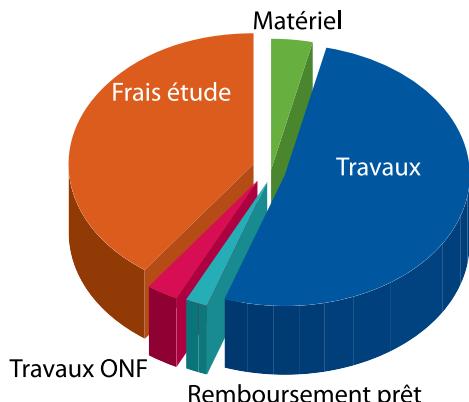
Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	130 825,00 €
(électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administratives, scolaires, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurance, frais de garderie, bois communaux, taxes foncières, fêtes et cérémonies, publications abonnement, timbres, téléphone...)	
Charges de personnel (salaires + charges)	127 220,00 €
Charges de gestion courante	61 739,00 €
(indemnité Maire et adjoints, aide sociale, service incendie, charges intercommunales syndicat électricité, syndicat des Habères, subventions aux associations)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	87,00 €
Total	319 871,00 €



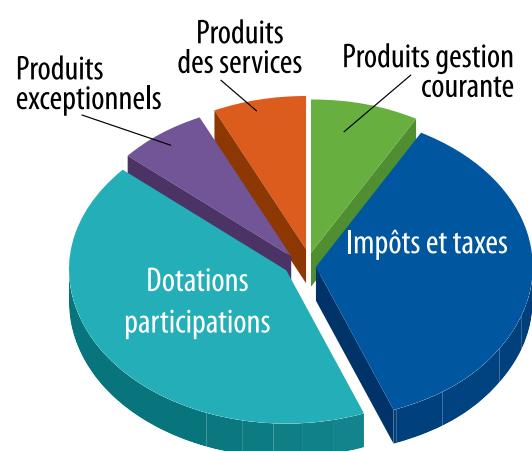
Dépenses d'investissement

Matériel (containers, chariot cantine)	1 907,00 €
Travaux (frais d'actes pour régularisation emprise routes communales travaux ONF, fenêtres et portes salle des fêtes extension ligne électriques)	27 074,00 €
Remboursement prêt (capital)	1 380,00 €
Travaux ONF + plantations	4 590,00 €
Frais d'étude (PLU)	20 903,00 €
Total	55 854,00 €



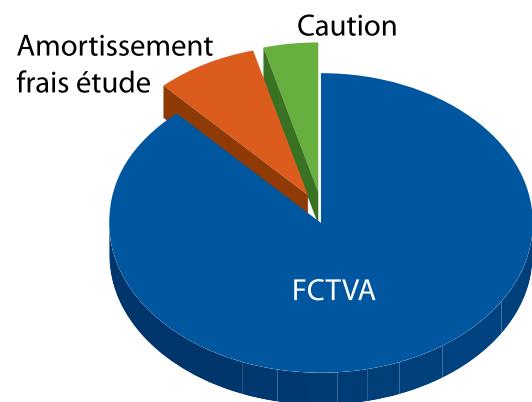
Recettes de fonctionnement

Produits des services	51 531,00 €
(coupe de bois, charges des locations, concession cimetière)	
Impôts et taxes	230 306,00 €
(contributions directes, taxe sur l'électricité, taxe enregistrement)	
Dotations participations (dotations de l'État, fonds genevois)	267 097,00 €
Produits gestion courante	42 623,00 €
(location appartement, produits exceptionnels, remboursements sinistres)	
Vente terrains, Remboursements assurances, divers	97 379,00 €
Total	688 936,00 €



Recettes d'investissement

FCTVA (Récup. TVA)	10 790,00 €
Amortissement frais étude	936,00 €
Caution	509,00 €
Total	12 235,00 €





Budget de l'eau

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (entretien véhicule, assurances, téléphone, analyse de l'eau, agence de l'eau)	17 192,00 €
Frais personnel	13 504,00 €
Entretien sur réseau d'eau (étude recherche eau, réparation)	26 989,00 €
Intérêts des emprunts	24 135,00 €
Amortissement sur immobilisations	77 983,00 €
Total	159 803,00 €

Dépenses d'investissement

Remboursement prêt (capital)	41 467,00 €
Travaux (assainissement les Reybaz)	76 431,00 €
Total	117 898,00 €

Recettes de fonctionnement

Vente de l'eau (vidanges fosses septiques, branchement assainissement collectif)	73 395,00 €
Subventions	2 378,00 €
Total	75 773,00 €

Recettes d'investissement

Subvention (département : réhabilitation équipement hydraulique) ..	1 500,00 €
Amortissement sur immobilisations	77 983,00 €
Prêt	500 000,00 €
Total	579 483,00 €

Budget du CCAS

Dépenses de fonctionnement

Taxes foncières	240,00 €
Repas des aînés	930,00 €
Total	1 170,00 €

Recettes de fonctionnement

Locations terrains	646,00 €
Dons	500,00 €
Total	1 146,00 €

Budget du Cimetière

Dépenses de fonctionnement

Total	0,00 €
--------------------	---------------

Dépenses d'investissement

Total (travaux cimetière, caveaux).....	22 346,00 €
--	--------------------

Recettes de fonctionnement

Total (vente caveaux)	3 800,00 €
------------------------------------	-------------------

Recettes d'investissement

Total	0,00 €
--------------------	---------------

Le coin des mauvaises nouvelles

Par une circulaire du 12 avril 2013, le Conseil Général de Haute Savoie fixe le prix minimum de l'eau et de l'assainissement pour pouvoir prétendre à une aide financière de sa part.

Notre prix de l'eau est de 1,30 € donc ne bouge pas.

Notre prix d'assainissement (pour ceux raccordés au collectif) était de 1,10 € est donc porté à 1,20 € à compter du 1er juillet 2013.

Nos quatre taxes locales étaient globalement dans le bas du tableau départemental, mais surtout nous avons perdu 20 000 € avec la suppression de la taxe professionnelle malgré les compensations et la montée des « fonds genevois ». Le produit des 4 taxes était de 108 000 €, il a été porté à 135 000 € pour cette année avec la répartition suivante :

	2012	2013	produit attendu
taxe d'habitation	7,75 %	9,03 %	64 483 €
taxe foncier bâti	4,61 %	7,00 %	40 040 €
taxe foncier non bâti	30.84 %	32.92 %	10 600 €
contribution foncière des entreprises	10.69 %	14.41 %	13 876 €
Total			134 999 €

Exploitations forestières

Tout propriétaire forestier désirant faire une exploitation sur la commune en empruntant un chemin en forêt est prié de s'adresser à la mairie afin de faire un état des lieux avec un élu ou le garde forestier pour garantir une remise en état de ces chemins après exploitation.

Dans le cas où le bois est vendu à un exploitant ou à un scieur, il est important de signaler à ce professionnel qu'il doit obligatoirement s'annoncer à la mairie avant le début de l'exploitation.

Les tracteurs forestiers atteignant parfois un poids de 15 t rendent souvent ces passages impraticables pour d'autres propriétaires qui voudraient accéder à leurs propres parcelles avec un tracteur agricole plus petit ou bien même les parcourir à pied.



Chemin à peine praticable à pied



Chemin remis en état après exploitation

Cette démarche fait partie du code forestier et engage le civisme de chacun.

Hervé Bosson

Avis Obligation d'élagage

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres, haies, branches dépassant sur la voie publique et entre les riverains. En cas de non-respect, cela peut engendrer des problèmes de visibilité, de sécurité et créer une gêne pour le passage des véhicules, entre autre le camion poubelle, ou pour le chasse-neige lors du déneigement. De plus, la responsabilité des propriétaires est engagée en cas d'accident. Nous comptons sur votre attention.

La vie en forêt

La forêt communale est gérée par l'ONF après décision ou approbation du Conseil Municipal. Cela concerne essentiellement la protection, la surveillance et la gestion de la forêt publique. Tout ne se fait pas dans les bureaux, leur présence sur le terrain est indispensable pour: la vente et le contrôle des coupes, le reboisement, l'entretien, le jalonnement des parcelles, etc.

Pour cette année 2013 nous avons donné notre accord à l'ONF pour les travaux suivants:

- Plantation de 600 plants d'épicéa et 200 plants de hêtre sur la parcelle A
- Dépressage et nettoiement de jeunes peuplements pour les parcelles A et E sur une surface de 0,85 ha
- Dégagement de plantation avec maintien du gainage pour la parcelle 1 sur une surface de 0,90 ha
- Entretien du périmètre avec fauchage, élagage et peinture des bornes pour les parcelles A et C

Ces travaux coûteront à la commune la somme de 8 896 €.

En contrepartie suite au violent coup de vent fin octobre 2012 la parcelle A a eu un certain nombre d'arbres arrachés, environ 230 m³, la vente de ces chablis a rapporté la somme de 8 900 €.

Pour Saint-André le garde forestier est Gérard Hell qui réside à la maison forestière d'Habère-Lullin à qui nous avons demandé de se présenter afin que la population connaisse mieux cet homme des bois qui parcourt souvent notre commune avec sa voiture verte et son uniforme.

« Je suis rentré à l'Office National des forêts en 1981. Mon premier poste 1981 à 1984 était situé dans la Nièvre (58). Ensuite j'ai obtenu une mutation en Saône et Loire (71) de 1984 à 2000. Sur ces 2 postes je m'occupais de forêts communales feuillues dont l'essence principale était le chêne. Pour pouvoir venir en Haute-Savoie, j'ai postulé sur un poste en bureau d'études à Annecy en 2000 comme opérateur SIG (système information géographique) et



GPS de précision pour faire des relevés pour la cartographie. Cela m'a permis de découvrir la Vallée Verte. Je suis sur la vallée depuis janvier 2010 comme agent patrimonial. Je m'occupe des forêts des communes de: Bonne, Burdignin, Cranves-Sales, Comte d'Allinges, Fillinges, Juvigny, Lucinges, Saint-André de Boëge, Saxon et de deux forêts privées appartenant au diocèse d'Annecy et au syndicat ecclésiastique. Cela représente une surface de 1 023 ha ».

Hervé Bosson

Vuan devient précieux



Vuan lieu de chasse, chevreuils, cerfs, sangliers, quelques fois chamois ; j'y ai vu un coq de bruyère, il y a fort longtemps.

Vuan lieu d'histoire, lieu de légendes avec la « gouille au mort », la « roche à l'abbé », les étaillis » et d'autres...

Vuan lieu de promenades, de cueillette de muguet, d'œillet, de « bois joli », de myrtilles, de champignons... de houx...

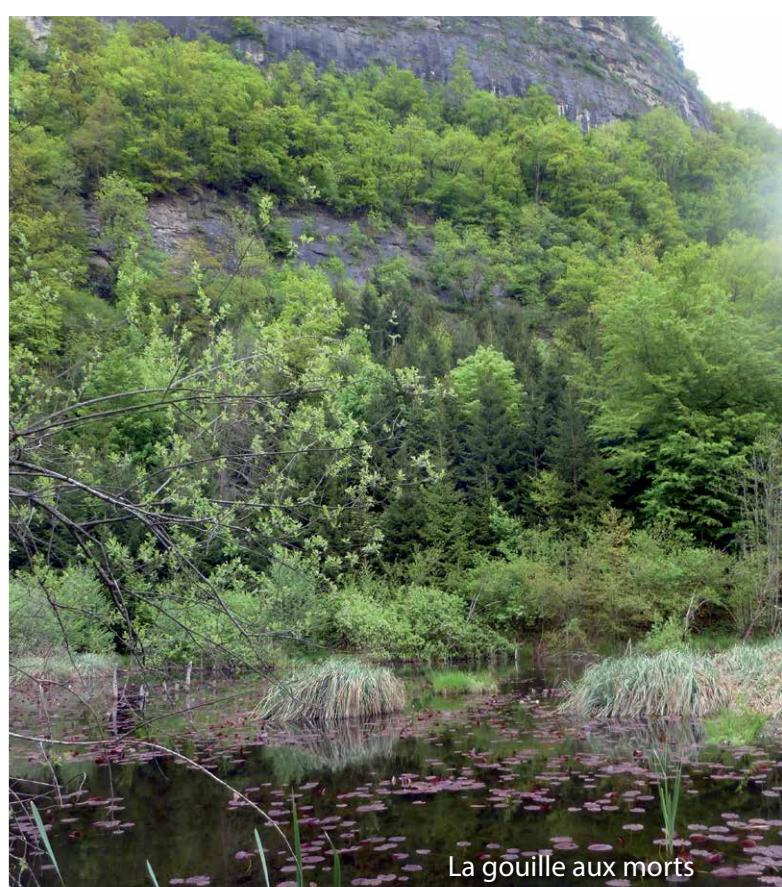
Vuan lieu d'exploitation de bois de chauffage avec les coupes fourragères jusqu'à dans les années 1960-1970.

Ces diverses qualités ont amené à protéger Vuan classée en ZNIEFF en protégeant la faune et la flore.

De tout temps on connaît les carrières de meules, « la meulière à Vachat » et la « grande gueule ». Les fouilles récentes à l'initiative de la commune de Viuz, conduites par le Professeur Alain Belmont, fouilles auxquelles St André s'est associé, ce qui a conduit à fouiller la meulière de la Molière, ont mis à la lumière soixante-douze sites d'exploitations de meules. Vuan constitue le plus grand site « meulier » de France et est classé au Monument de France. Vuan devient précieux.

Sous l'égide de la communauté de communes des quatre rivières, un projet de protection de Vuan se met en place. Nous avons été invités à nous associer à cette démarche, ce qui est fait. L'objectif n'est pas de mettre une nouvelle couche de contraintes, de limiter la chasse ou quoi que ce soit, mais dès qu'il a un intérêt, certains voient cet intérêt. Déjà des « privés » organisent des visites payantes de Vuan, sans que l'on sache ce qu'ils en disent, des projets « d'aménagement » circulent.

Je suis d'avis que nos collectivités doivent contrôler ce lieu d'histoire économique, ce lieu de flore sauvage à redécouvrir, ce lieu de faune tranquille.



La gouille aux morts

L'objectif de protection est à son début, pour l'heure on recueille les informations connues, puis un bureau d'étude viendra nous conseiller et nous verrons quelle forme prendra la protection souhaitée.

Infos municipales et pratiques

Mairie de ST-ANDRÉ DE BOËGE

⌚ mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h

📞 04 50 39 18 56 - Fax : 09 70 63 01 13

✉️ mairie@saintandredreboege.fr

🌐 www.saintandredreboege.fr

SOCIAL

Assistante sociale

Permanence sur rendez-vous

- mardi à la mairie de Boëge au rez-de-chaussée de 9h à 12h
- vendredi à la mairie d'Habère-Lullin de 9h à 12h

Permanence téléphonique

jeudi de 9h à 12h au 04 50 35 32 90

Mission Locale

Pour les jeunes de 16 à 26 ans désireux de travailler leur projet professionnel

⌚ mardi de 9h à 12h avec ou sans rendez-vous au rez-de-chaussée mairie de Boëge

📞 04 50 31 02 03

Secours Catholique

Équipe de 13 bénévoles travaillant en partenariat avec l'assistante sociale qui dirige vers eux les personnes en difficultés pour :

- un secours d'urgence
- l'épicerie sociale (ouverte un jeudi sur 2)
- un rendez-vous « d'écritain public » (aide dans le traitement du courrier)

ADMR (aide à domicile et portage de repas)

🏠 Rue de Saxel à Boëge

📞 04 50 39 02 33

⌚ Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h30

➤ Pour plus d'informations, consulter le site de la communauté de communes :

🌐 www.cc-valleeverte.fr

ENVIRONNEMENT

Pour les déchets, encombrants et autres

Les ordures ménagères sont collectées sur notre commune chaque mercredi matin, par le camion qui ramasse les sacs poubelles devant nos habitations.

Pour la collecte des papiers/journaux, bouteilles plastiques, verre, des containers sont centralisés aux hameaux de la Corbière et du chef-lieu.

La déchetterie

⌚ mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h

⌚ lundi, vendredi et samedi de 15h à 18h

📞 04 50 39 48 84

🏠 route de la Crosse 74 420 Boëge

LES AUTRES MAIRIES DE LA VALLÉE VERTE

Mairie de BOËGE

⌚ lundi de 18h à 20h

⌚ mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30
⌚ vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
⌚ samedi de 9h à 11h30

📞 04 50 39 10 01 - Fax : 04 50 39 08 50

✉️ mairie.boege@wanadoo.fr

🌐 www.boege.fr

Mairie de BOGEVE

⌚ lundi et vendredi de 14h à 17h
⌚ jeudi et samedi 9h à 12h

📞 04 50 36 62 08 - Fax : 04 50 36 66 50

✉️ mairie@bogeve - Site : www.bogeve.fr

Mairie de BURDIGNIN

⌚ mardi de 17h à 19h

⌚ vendredi de 15h à 17h
⌚ samedi de 9h à 11h

📞 04 50 39 11 86 - Fax : 04 50 39 09 76

✉️ infos@burdignin.fr

🌐 www.burdignin.fr

Mairie d'HABERE-LULLIN

⌚ mardi de 13h30 à 18h

⌚ mercredi de 9h à 11h45

⌚ samedi de 8h30 à 11h45

📞 04 50 39 50 85 - Fax : 04 50 39 59 37

✉️ accueil@habere-lullin.fr

🌐 www.habere-lullin.fr

Mairie d'HABERE-POCHE

⌚ lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
⌚ mercredi de 9h à 12h

⌚ vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

📞 04 50 39 52 64 - Fax : 04 50 39 59 07

✉️ mairie.habere-poche@wanadoo.fr

🌐 www.habere-poche.fr

Mairie de SAXEL

⌚ lundi et jeudi 8h à 12h et de 13h à 17h,
⌚ mardi de 8h à 12h et de 15h à 20h,

⌚ mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

⌚ vendredi de 8h à 17h

📞 04 50 39 14 06 - Fax : 04 50 39 00 24

✉️ mairie-de-saxel@wanadoo.fr

🌐 www.mairie-saxel.fr

Mairie de VILLARD

⌚ mardi de 18h à 20h

⌚ jeudi et samedi de 9h à 11h

📞 04 50 39 12 40 - Fax : 04 50 39 15 80

✉️ mairie.commune-de-villard@wanadoo.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

🏠 BP 21 - Rue du Bourno - 74 420 Boëge

📞 04 50 39 09 20

✉️ contact@cc-valleeverte.fr

🌐 www.cc-valleeverte.fr

⌚ lundi de 17h à 19h
⌚ du mardi au vendredi de 9h à 12h

NOUVEAU

LA BOUCHERIE DES PALLUD

est présente chaque jeudi de 16h30 à 19h00, parking de l'église

Repas des aînés

Prenez les aînés de St-André, l'équipe municipale chargée de l'organisation et du service épaulée par les fidèles et efficaces Mélanie et Alexis, et Olivier le traiteur.



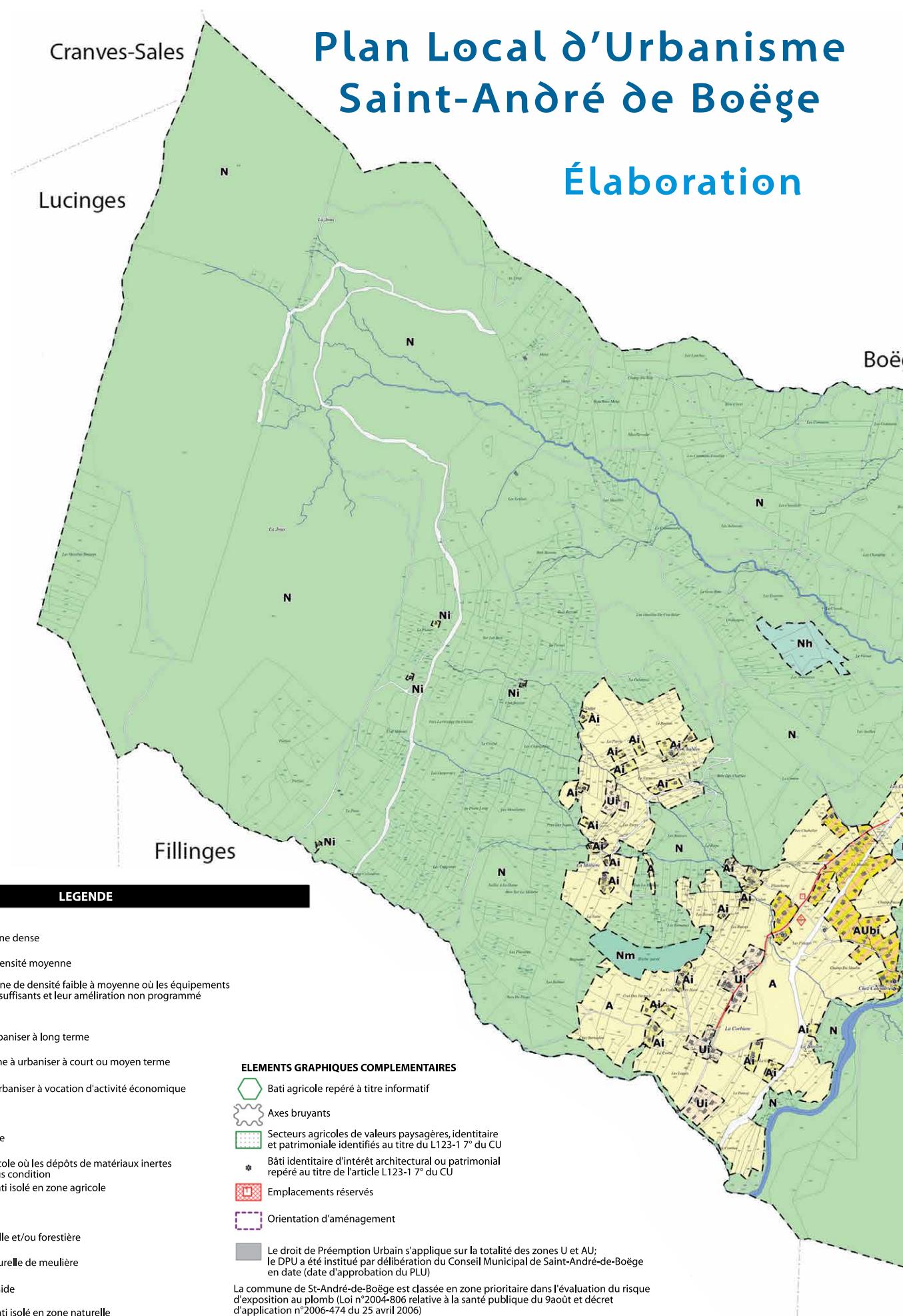
Ajoutez une pincée de magie et de malice avec le clown Kinou et vous obtenez une belle journée où chacun prend plaisir à se retrouver entre fous rires et confidences.

Marie-Luce



Plan Local d'Urbanisme Saint-André de Boëge

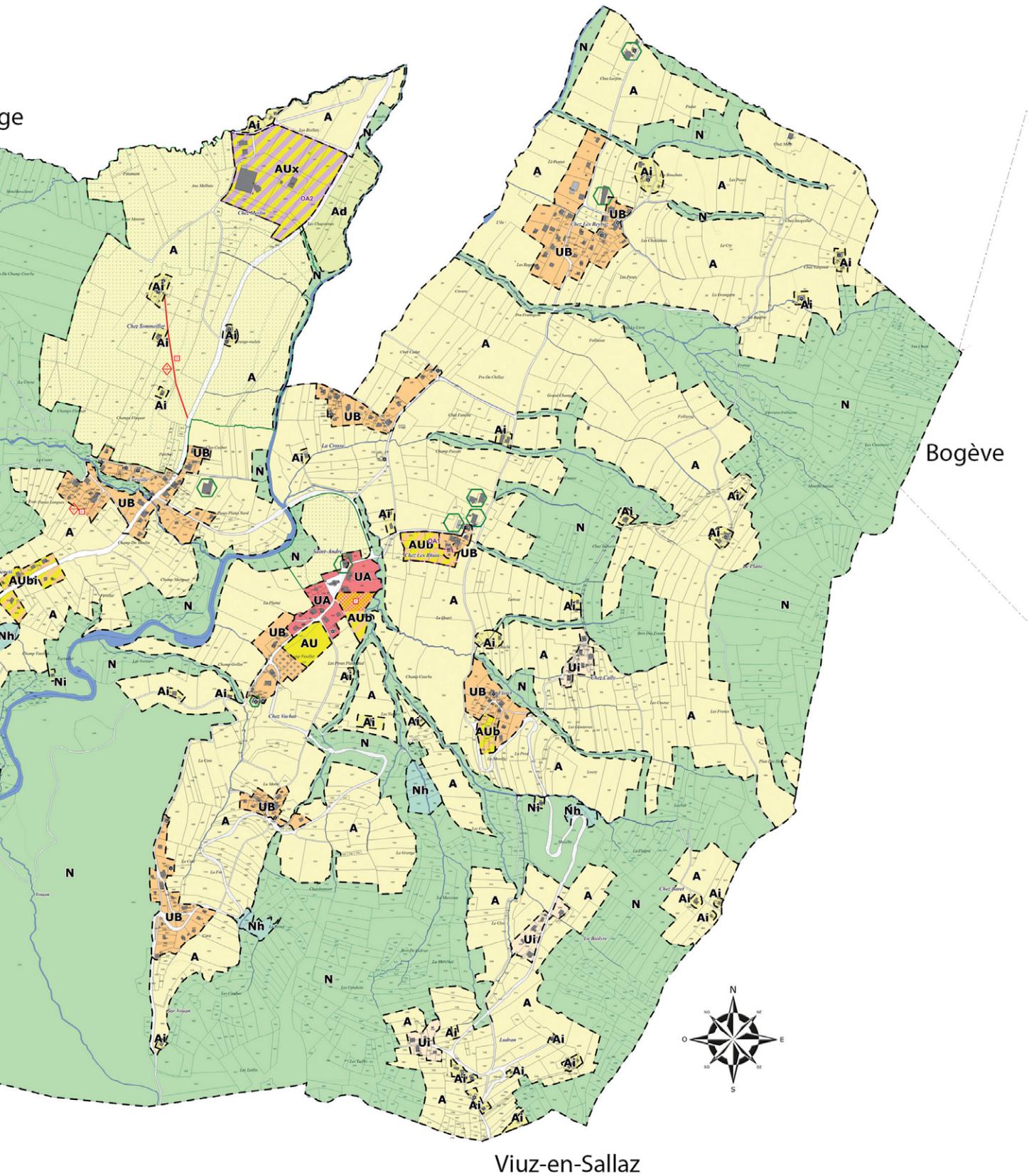
Élaboration



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

au titre de l'article L. 123-1-5 alinéa 8° du Code de l'urbanisme

Numéro	Désignation des opérations	Surface d'entreprise approximative	Collectivité, services et organismes publics bénéficiaires
1	Élargissement de voie (route de la Corbière) gabarit 5-7	990 ml	Commune
2	Réserve pour route future (Cuseille) gabarit 5-7 : accès	136m ²	Commune
3	Réserve élargissement de la route de chez Sommeiller gabarit 5-7	380 ml	Commune
4	Equipements ou bâtiments d'intérêt collectif Chef-lieu	5000m ²	Commune



État civil

année 2012

Naissances

BRAND Maël *le 20 janvier à CHAMBERY*
 DEBORD Sharleen *le 11 février à METZ-TESSY*
 BOGY-FORCE Clotilde *le 24 avril à ANNEMASSE*
 VANDEKERCKHOVE-MEDINA Théo *18 juillet à CONTAMINE SUR ARVE*
 LECOUFFE Tom *le 22 octobre à METZ-TESSY*
 CHENET Alice *le 25 novembre à CONTAMINE SUR ARVE*
 GUIDEZ Charline *le 19 décembre à ANNEMASSE*

Mariages

BERTRAND Sandy et DYKCIK Nicolas *le 26 mai*
 BORTOLUSSI Nadine et CARLIER Denis *le 2 juin*
 BOSIO Mélanie et LEMOINE Tommy *le 1^{er} septembre*
 VACHOUX Sandrine et CHARDON Michel *le 9 novembre*

Décès

CALVEL Gaston *le 25 janvier*
 CHAREUN Robert *le 10 juin*
 CULLET Liliane née BLANC *le 20 novembre*

Ils nous ont quittés

Le 25 janvier 2012

À 81 ans, Gaston CALVEL habitait le « chef-lieu ». Gros travailleur, Gaston s'est lancé de bonne heure dans le décolletage. Il a créé son atelier dans la ferme familiale au hameau de « La Motte ». Il ne comptait pas ses heures de travail, aidé de son épouse. Il a exercé de nombreuses années durant, jusqu'à ce que cette activité ne porte préjudice à sa santé. Gaston devient alors mécanicien dans une entreprise de machinisme agricole, puis employé ébéniste dans un atelier de la commune jusqu'à l'âge de la retraite. Sa passion : l'élevage des brebis près de sa demeure, puis la forêt qu'il aimait parcourir et entretenir.

Le 10 juin 2012

À 59 ans, Robert CHAREUN demeurait au village de « Curseille ». Originaire de la région Lyonnaise, il construisit sa maison en 1990. Robert développe son activité professionnelle dans la maintenance informatique. Ses passions : la pêche et les champignons. Homme de service et d'une extrême gentillesse, Robert était apprécié de son voisinage.

Le 20 novembre 2012

À 75 ans, Liliane CULLET, née BLANC, veuve de Lucien CULLET, habitait le haut du village de « Curseille ». Sa vie professionnelle s'est exercée sur Annemasse. Chaque matin avec sa maman Olga et son frère René, elle prenait le car au « Pont de Curseille » qui les acheminait vers leur atelier de travail. Liliane habitait à proximité de ses parents qu'elle a soutenus et accompagnés jusqu'à leur fin de vie. La maladie a nécessité son hospitalisation à l'hôpital de La Tour. Son père Henri s'était illustré lors de la construction du refuge Vallot à Chamonix en tant que porteur de matériaux. Il y acheminait des charges parfois supérieures à 70 kg.

Vie intercommunale

La vie de notre communauté de communes

Président de notre ancien Syndicat à Vocations Multiples, Bernard BOUVIER fut élu président de la Communauté de Communes Vallée Verte à la création de celle-ci, au premier janvier 2011. Pour des raisons de santé, Bernard a souhaité mettre fin à ce mandat. Qu'il soit remercié de son implication et du travail apporté. Que sa santé lui permette de poursuivre ses différents engagements qui lui tiennent à cœur. Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 30 octobre 2012, Yvon DUPRAZ, Maire de Burdignin, fut élu nouveau Président. Qu'il soit remercié de son engagement et d'avoir accepté ce travail qui demande disponibilité et persévérance.



Les écoles à Saint-André



Notre village compte 2 écoles qui regroupent les élèves ainsi:

École de la Corbière : CP – CE1 (tel: 04 50 39 02 38)

École du chef-lieu : CE2-CM1-CM2 (tel: 04 50 39 02 80)

Les points forts à retenir dans l'organisation proposée sont :

➤ **Un enseignement de qualité** grâce à la compétence des deux institutrices en place et grâce aux effectifs réduits dans chaque classe.

➤ **Une logistique organisée autour de la vie de vos enfants**, à savoir que vous pouvez laisser vos enfants à la halte-garderie de Boëge (« les culottes courtes ») le matin et les y reprendre le soir alors que ces derniers auront été en classe à Saint André et auront mangé à la cantine (située dans la salle de fêtes, au chef-lieu).

➤ **Le temps pour le repas est apprécié puisque les enfants ont une pause de 2h00** et le temps passé à table, pour ceux qui mangent à la cantine, est de 1h00. Il s'agit de repas chauds livrés avant le service. Deux personnes assurent le service et la surveillance.

➤ **Une prise en charge totale par la municipalité de St André de Boëge**: de 8h00 à Boëge (halte-garderie) jusqu'à 17h00 retour des enfants à Boëge (halte-garderie). Une navette transporte les enfants d'une école à l'autre et effectue aussi un circuit afin de récupérer les élèves aux points suivants de la commune : Les Reybaz, Curseilles, La Corbière, Chez Calendrier.

➤ **Les frais de surveillance, de navette et du personnel de cantine sont pris en charge intégralement par la municipalité.**

Les élèves bénéficient d'un environnement champêtre (cour aménagée avec aires de jeux, proximité de lieux de promenades). Le terrain Agorespace au chef-lieu permet les activités sportives extérieures ; une petite bibliothèque offre la possibilité d'organiser des ateliers de lecture. Les 2 classes sont équipées en informatique pour répondre à l'enseignement actuel.

L'association des parents d'élèves (APE) organise la fête de noël, la fête de fin d'année et autres animations en cours d'année.

Notre petite structure apporte une convivialité à nos différents échanges, et les personnes gravitant autour des enfants scolarisés contribuent à l'ambiance qui règne à Saint André.

La municipalité projette de rassembler ces deux classes sous un même toit au chef-lieu afin de donner encore plus de cohésion à l'organisation actuelle. Réalisation envisagée pour la rentrée 2014.

Pour les inscriptions: en cours d'année scolaire s'adresser directement aux institutrices (voir N° de Tél. plus haut); durant les vacances, contacter la mairie qui vous aidera dans les démarches.

La mairie ouverte les mardis, jeudis et samedis matins reste à votre disposition pour tout complément d'informations. Tél. 04 50 39 18 56.

Projet mythologie des CM2

Les CM2 de l'école de Saint-André travaillent cette année sur quelques livres de la Mythologie (Les larmes de Psyché, Ariane contre le Minotaure, Les combats d'Achille, Persée et le regard de pierre, les 16 métamorphoses d'Ovide). Il s'agit d'un projet commun avec le collège de Boëge dans le cadre de la liaison école-collège.

Les élèves lisent les livres, répondent à des questions et proposent des jeux sur les différentes histoires. Voici une grille de mots mêlés qu'ils vous proposent:

PERSEE – TALAOS – DANAË
POLYDECTES – DICTYS – HERMES
ATHENA – ANDROMEDE – ZEUS
MEDUSE

P	E	R	S	E	E	B	R	C	D	V	H	E	P
S	O	À	L	À	T	O	J	U	À	À	O	O	G
W	Z	F	K	P	À	Q	À	D	N	C	À	E	U
T	H	K	N	M	L	Q	À	X	À	W	N	T	H
U	P	R	Y	B	À	B	C	T	E	G	D	Z	D
S	F	O	C	B	O	R	T	À	Q	D	R	U	I
F	G	B	L	N	S	M	M	L	O	P	O	U	C
À	À	S	X	Y	R	T	E	R	F	B	M	Y	T
T	Z	S	C	Q	D	K	H	D	M	Y	E	N	Y
H	U	H	E	R	M	E	S	I	U	I	D	K	S
E	Y	D	C	V	B	N	C	À	Z	S	E	E	R
N	T	Y	F	D	S	Q	À	T	C	B	E	N	G
À	S	D	F	G	W	X	C	V	E	B	N	H	T
À	S	G	B	Z	E	U	S	Y	R	S	E	H	M



Sorties ski

Cette année, les élèves de La Corbière et du chef-lieu sont allés skier à Habère-Poche durant une semaine (du 21 au 25 janvier). Pour nos pique-niques du midi, nous avons inauguré la salle hors sac du Bois Noir. Un grand merci aux parents et grands parents qui nous ont accompagnés ainsi qu'à l'APE pour les repas, le moniteur et à la commune pour le transport!



Association des Parents d'Élèves



Nous profitons comme chaque année du bulletin municipal pour vous remercier de votre soutien tout au long de cette année lors de nos actions pour les enfants des écoles de la Corbière et du chef-lieu.

Actions qui vont bientôt toucher à leur fin. Nous allons vous proposer pour le mois de mai la vente de fleurs et de plantons, cette année nous changeons de fournisseur, nous passerons donc commande chez « Laplanche » à Contamine. Nous vous invitons également le 16 juin au vide-greniers qui se tiendra au chef-lieu toute la journée avec petite restauration et buvette.

Grâce à vous cette année encore, les enfants ont pu bénéficier de moniteurs pour leur semaine de ski alpin en janvier... Toujours grâce à vous, ils vont partir deux jours en mai dans les Bauges à la découverte de la nature. La fête de Noël fut une réussite le père Noël a offert des livres pour les deux classes, petits et grands ont su apprécier le spectacle d'ombres présenté par la compagnie de « la luciole écarlate ». Le 22 février, à la veille des vacances, quelques mamans se sont réunies comme l'année dernière pour confectionner des crêpes quelques enfants étaient déguisés pour l'occasion. La vente de chocolats de Pâques fut cette année encore une belle réussite, les meilleurs vendeurs se sont vus récompensés ! Une année bien remplie, rencontres, partages et joies étaient au rendez-vous !



Nous tenons également à remercier le conseil municipal pour leur subvention et leur aide.

Rendez-vous l'année prochaine !

Paroisse de la Visitation en Vallée Verte

Le Père Hervé Rivoiron est responsable de la paroisse de la Visitation en Vallée verte.

Vous pouvez prendre contact avec lui au 04 50 39 10 35, ou le rencontrer chez lui au presbytère de Boëge. Depuis cette année, il a également en charge la paroisse Saint François Jacquard (secteur de Viuz), ce qui représente au total dix-huit clochers.

Il est aidé dans sa mission en Vallée Verte par le père François Dupraz (prêtre à la retraite) qui réside à Villard (Tél. 04 50 31 89 05) et le père Jean Grillet, à la retraite. Il réside au presbytère d'Habère-Poche (Tél. 06 48 28 63 23).

Le père André Cormier (prêtre à la retraite), pour des raisons d'âge et de santé, a cessé ses activités pastorales. Si vous le souhaitez, vous pouvez le joindre ou lui rendre visite à l'hôpital de La Tour

Pour toute information, vous pouvez rencontrer l'équipe du **secrétariat au presbytère de Boëge**, lors des permanences qui ont lieu : **le mardi de 9h00 à 12h00 ou le samedi de 10h00 à 12h00** (Tél. : 04 50 39 10 35).

Vous pouvez retrouver **les informations pratiques** de la paroisse et les horaires des messes sur le site : www.diocese-annecy.fr/rubriques/haut/diocese/paroisses/doyenne-de-faucigny/paroisse-la-visitation-en-vallee-verte ou « **Paroisse de la Visitation en Vallée Verte** » dans Google

Pour la communauté de Saint-André,

3 dates à retenir :

- Le pèlerinage à Planey fixé, cette année, au dimanche 14 juillet.
- La fête patronale (Saint-André), le dimanche 1er décembre.
- Le repas de la paroisse, le dimanche 8 décembre.

Vous pouvez contacter :

- Pour la préparation au baptême : Mme Viguier Marie-Louise au 04 50 39 14 71 (répondeur)
 - Pour la célébration des funérailles : Mme Ruhin Michèle au 04 50 39 12 81. Nous vous remercions de prendre contact avec elle avant de fixer le jour et l'heure de la cérémonie ; la décision sera prise en commun accord avec le père Rivoiron.
 - Pour les célébrations de mariage, il est important d'appeler le prêtre avant de retenir définitivement votre date. Dès que vous avez préparé avec lui, vous êtes invités à contacter Mme Ruhin ou Mme Viguier.
 - La chorale paroissiale de la vallée se réunit tous les lundis à 20 h 15 au presbytère de Boëge. Toutes personnes qui le souhaitent peuvent la rejoindre.
- Celles et ceux qui peuvent apporter leur aide sont toujours les bienvenus.

Fête de la Saint-André, 9 décembre 2012

Saint-André, son clocher, son village, sa fête...

Des couleurs dans la salle, du goût dans les assiettes, ce dimanche 9 décembre, 130 convives se retrouvaient pour cette belle journée de partage, de joie et d'amitié.

Le comité paroissial

Retenez d'ores et déjà la date du prochain repas, qui aura lieu le dimanche 8 décembre 2013





Lé Snyule de la Vallée Verte

Une année de plus au compteur! 2012 a été une bonne année avec un programme toujours aussi chargé. Nous conservons toujours nos manifestations traditionnelles auxquelles s'ajoutent les différentes sollicitations imprévues que nous honorons pour la promotion de la Vallée Verte.

➤ 15 avril: Sortie de remise en route. Café-croissants offert par Christian. Apéritif offert par la commune de Reyvroz, suivi du **repas au « Moulin de Léré »**. Ensuite nous sommes invités à la **brocante de La Tour en Faucigny**; la journée sous une pluie abondante.



➤ 19 mai: Nous accueillons le « **Motos club** » de **Saint-Julien** sous la Grenette à Boëge; apéritif offert par Lé Snyule suivi d'un repas en commun à la salle du Presbytère de Saint-André.

➤ 17 juin: Grand **rassemblement à Douvaine pour les 40 ans de la carrosserie « Gaud »**, magnifique journée.

➤ 24 juin: Notre **15e Rallye de la Vallée Verte** (42 voitures engagées). Café-croissants offert par la Municipalité de Saint-André, Repas au Restaurant « Yaka-Yalé » région de Faverges; retour à Boëge, verre de l'amitié offert par la Mairie de Boëge.

➤ 7 juillet: Journée peinture de notre « Fendeuse » et du Couvert. Merci aux membres qui ont œuvré toute la journée.

➤ 21 juillet: **Mariage de Camille** (ancien secrétaire) avec Diana (sympathique Moldave). Cérémonie internationale, il y avait 17 nationalités différentes représentées. Lé Snyule et leurs véhicules étaient présents.



➤ 28 juillet: Participation à **AJON** pour le spectacle son et lumière.

➤ 29 juillet: **Fête des vieux métiers à Habère-Poche**.

➤ 5 août: **Fête de la Saint-Laurent à Châtel**. Superbe manifestation et chaleureux accueil de Châtel.

➤ 19 août: **Traditionnel Pique-nique au bord du lac à Sciez**. Superbe journée. Nous avons admiré la superbe musculature de notre trésorier Dieter lors de l'embarquement sur un canoë!!!!!!

➤ 8 et 9 septembre: **7e rallye des Dames, dans les « Dombes »**. Visite de Pérouges puis du Parc des oiseaux, avec démonstration de différentes espèces d'oiseaux. Splendide. Le soir, nous gagnons le village d'ARS, repas et nuitée à l'hôtel « Régina ». Dimanche matin, visite d'une brocante et retour vers Boëge. Pour la première fois nous avons connu 4 pannes : 2 à l'aller et 2 au retour. Cette sortie nous a laissé à tous de merveilleux souvenirs malgré ces incidents.



➤ 15 septembre: **Foire de la Saint-Maurice à Boëge**. Fabrication du Cidre.

➤ 8 octobre: Nous sommes sollicités par **l'école maternelle de Boëge** pour une démonstration devant les enfants « Comment fait-on le jus de pommes et de poires ? ».

➤ 24 novembre: **Repas de fin d'année à la salle des fêtes de Saint-André**. Moment très convivial entre nous. Un grand merci à Damien, Samuel et famille pour la décoration de la salle.

Notre « site » est toujours mis à jour par Michel Dupraz et votre serviteur. www.saintandredeboege.fr, Rubrique Assoc.

La Chasse

La chasse est une passion mais surtout une gestion, elle permet un équilibre entre la faune et la flore. En effet, dans nos montagnes, le cerf, le chevreuil, le sanglier et le chamois proliféreraient sans elle.

Auparavant, le gibier était régulé par les prédateurs tels que le loup, le lynx ou l'ours. Le surnombre des populations est apporteur de maladie, c'est pourquoi une gestion est nécessaire.



Afin que certaines espèces soient présentes dans les Voirons, nos prédecesseurs ont obtenu le droit de lâcher des couples tel que le cerf ou le chevreuil afin qu'ils s'acclimatent et se reproduisent.

Au jour d'aujourd'hui, plusieurs acteurs comme les agriculteurs, les forestiers, la direction départementale des territoires et les chasseurs interviennent dans cette gestion. La satisfaction de tous ces représentants est essentielle.

La chasse ne consiste pas qu'en l'acte de chasse, plusieurs actions sont nécessaires pour une bonne gestion.

Rappel de quelques conseils:

Lors de vos sorties en forêt (promenade ou ramassage de champignons), éviter de laisser courir vos chiens et équiper vous d'un dispositif fluorescent pendant les périodes de chasse pour plus de sécurité.

Exemple le comptage:

Il est effectué la nuit. Il consiste à compter la population de cerfs à l'aide de phare afin d'en estimer le nombre. Il permet d'établir le plan de chasse (nombre d'animaux autorisé à être prélevé). Ces comptages s'effectuent à la sortie de l'hiver. Ils sont réglementés par des arrêtés préfectoraux et ne peuvent être réalisés sans autorisations.

L'hiver rude est un facteur de mortalité, surtout chez le chevreuil et le sanglier lorsqu'il dure lors de la mise bas.

La divagation des chiens est une source de dérangement pour le gibier, car quelle que soit la race, le chien a l'instinct de poursuivre celui-ci. Durant les différentes périodes de mise bas ou de forte neige, le gibier peut se faire attraper et est plus vulnérable.

La chasse est une gestion durant toute l'année pour les chasseurs qui sont fiers aussi de profiter et de contempler ce monde sauvage qui est magique et qui en émerveille plus d'un.



La Parenthèse



Cette année, la parenthèse a eu l'immense plaisir de vous présenter « La Sœur du Grec »

Mais qui est donc la sœur du Grec? Pourquoi ce titre? Voilà le genre d'interrogations que notre public a eu jusqu'au dénouement final! Pour le découvrir, nous avons emmené nos spectateurs dans un étrange voyage, à travers le temps et l'espace...



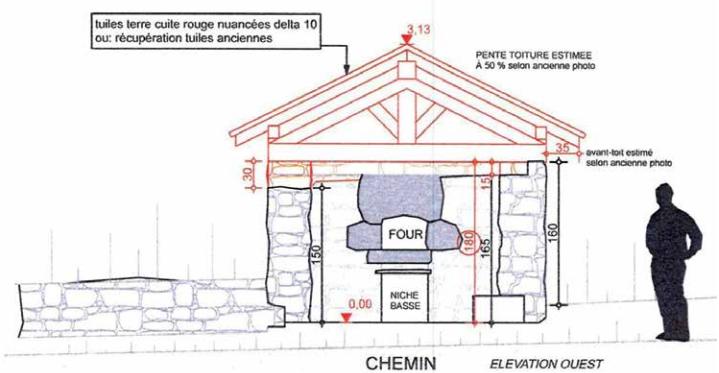
Après avoir ouvert le rideau sur un décor rappelant étrangement nos chalets savoyards, le top départ est donné: Paris, Les Ménuires, Le Sud-ouest de la France, Le Touquet, La Grèce antique, San Francisco, Le pays imaginaire, l'Écosse, l'hyper-espace, la galaxie, Disneyland, l'Australie, l'Espagne, la Grèce, Gstaad, Bordeaux...

Après une heure et demie de voyage à la vitesse du son, la chute surprend notre public: Tout ceci n'était donc qu'un rêve!

En revanche, une chose était bien réelle: vous, notre public! Cette année encore vous êtes venus nombreux. Votre présence, vos rires et vos applaudissements sont notre plus grande satisfaction.

Merci à vous tous et à l'année prochaine!

La mie Cally

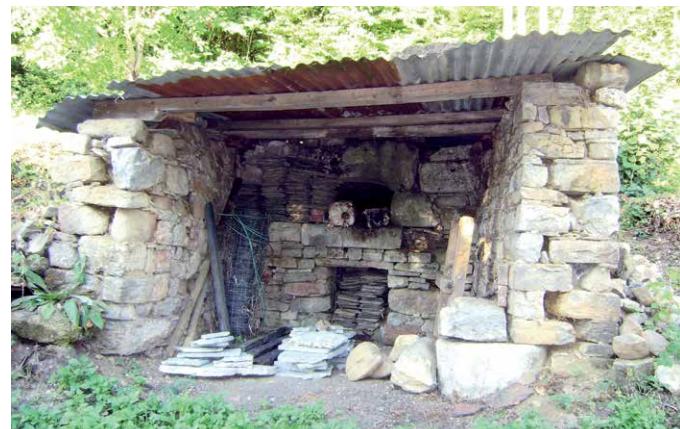


Malgré le bonhomme hiver, la rénovation du four à pain va bon train et devrait se terminer à la fin du printemps.

« La Mie Cally », se prépare activement pour en organiser l'inauguration et vous en faire profiter. Vous pouvez encore devenir membre (actif ou non) et nous soutenir financièrement afin de conserver nos traditions et de nous permettre de boucler le budget.



Mais, avant de vous faire partager notre four, nous devons nous lancer dans l'apprentissage de son utilisation et dans celui de la confection du pain. Les bonnes volontés avisées seront accueillies à bras ouverts. Si la construction est confiée à des artisans, nous aurons toutefois besoin de bras pour les aménagements extérieurs.



Nous envisageons une première fournée à la fin de l'été, voir au début de l'automne. Ce sera l'occasion d'une grande journée festive.

Si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter.

La nuit des Hiboux - Arrivée et accueil

à Saint-André-de-Boëge de l'édition 2012



Samedi 18 août 2012, c'était la fête, avec près de 180 participants qui se sont élancés depuis le plateau des Moises et ont parcouru en VTT, de nuit, la descente des bords de la Menoge jusqu'à Saint André de Boëge.

Les conditions étaient parfaites pour cette manifestation, ou après une journée très chaude, il faisait particulièrement bon le long du cours d'eau, éclairé par une faible lune.

De nombreux clubs étaient représentés pour cette belle descente qui attire chaque année davantage de participants.

L'organisation mise en place par le ski club Habère-Poche a été un succès et la cinquième édition du renouveau de cette belle manifestation fut une réelle réussite.

C'est avec une grande gentillesse, malgré l'heure tardive, que la commune de Saint-André-de-Boëge a accueilli pour l'arrivée tous les participants entre 22 h 00 et minuit, et qu'une équipe du conseil municipal a su réconforter tous ces concurrents fatigués mais heureux.

Les participants ont ensuite pu profiter, dans la bonne humeur, du repas proposé par l'organisation.

NUIT DES HIBOUX
Full Moon en Vallée Verte
Samedi 17 août 2013

Randonnée VTT ouverte à tous
(enfants sous la responsabilité des parents)

Location de VTT sur place !!!
(résa. au 0450395098)

Retour vélos et participants assuré par l'organisation

Sur les bords de la Menoge:
d'Habère-Poche
à St-André de Boëge

Départ enfants dès 20h
Départ Officiel à 21h
(aucun départ après 21h30)

CASQUE et éclairage OBLIGATOIRE

Organisé par le ski club Habère-Poche

Tarifs: Enfants jusqu'à 11 ans: rando = 5€ , rando-repas = 10€
Adultes: rando = 10€, rando-repas = 17€

Inscriptions et réservations repas : www.skiclubhaberepoche.com,
info@skiclubhaberepoche.com, Laurent +33687125603
ou inscriptions le soir même de 19H à 20H

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'édition 2013 qui aura lieu le samedi 17 août en soirée, toujours organisée par le ski club Habère-Poche, avec arrivée et accueil final à Saint-André-de-Boëge.

Contact: info@skiclubhaberepoche.com

Les Éditions de l'Astronome présentent

Vallée Verte

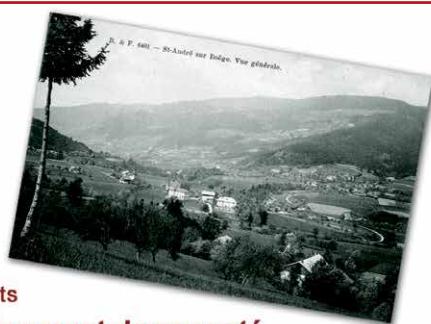
**Boëge, Bogève, Burdignin, Habère Lullin,
Habère Poche, Saint André, Saxel, Villard**

le 14^e ouvrage de la collection *Les Cahiers du Colporteur*
qui paraîtra début décembre 2013
grâce au soutien et à l'enthousiasme des municipalités et des habitants

un fascicule de 64 pages couleurs, abondamment documenté
et illustré de photos récentes et de documents anciens,
qui présente la Vallée et particulièrement Saint André :
territoire, histoire, patrimoine, habitat, églises,
paysages, artisanat, agriculture...



Les Éditions de l'Astronome sont animées par le santadrion Bernard Paccot
74200 THONON LES BAINS (F) - +33 4 50 72 07 63



Jeux Intervillages

Saint André avait remporté les Intervillages organisés par Villard en juillet 2011. L'équipe gagnante s'est donc vue remettre la coupe ainsi que la responsabilité d'organiser les jeux de l'année suivante.

C'est ainsi que ce 1er juillet 2012, St André s'est animé au son des cris chauvins des équipes: Boëge, Saxel, Villard, Habère-Poche, Bogève, St André. Que ce soit pour gagner, rire, ou savourer quelques liquides célestes, ceux qui étaient au rendez-vous savent que ces jeux étaient organisés de mains de maître (ça fait pas de mal de se faire du bien...).

On avait tout pour passer une excellente journée: un animateur d'enfer, des jeux extras. Nous avions préparé les incontournables: la course à ski, le tir à la corde, le jeu des foineurs et la pompe à incendie. Et puis nous avions conçu deux jeux nouveaux: un jeu de glissades et un relais d'habillage.



Malheureusement le temps n'y était pas. D'abord discrète, puis insistante, la pluie a fait fuir le public. Les équipes ont tenu bon, espérant une éclaircie. Mais le soleil n'était pas décidé: trempés, dépités, frustrés, nous avons dû nous résigner à mettre fin à ces jeux.

La seule épreuve ayant résisté au temps est celle du bar où se sont réfugiés les irréductibles.

Pas de fin... pas de vainqueur. Saxel s'est proposé d'organiser les prochains jeux intervillages en juillet 2013. En espérant que cette prochaine fois le soleil soit au rendez-vous...



Un Santaðrion en voyage d'études dans le Nord Est Américain : Visites d'exploitations agricoles



Exploitation transformant à la ferme 500 000 litres de lait par mois en glaces et briques de lait. En vallée verte cela représente la production maximale d'une année pour la plus grande exploitation.



Exploitation de 300 vaches sur 10 000 hectares produisant du maïs et du soja OGM pour l'export



Une ferme des années 1940

Salle de traite tournante pour 70 vaches dans une exploitation de 32 000 vaches



Cette exploitation regroupe différents bâtiments de 2000 vaches chacun



River Gulf Grain Terminal: zone de stockage et de logistique pour le maïs

Fête au village de la Molière

C'est devenu une coutume à la Molière: tous les deux ans, les habitants organisent la fête du village.

Tout est fait dans la plus grande simplicité, le plus dur c'est de trouver un endroit plat pour installer les tables mais nous avons la chance d'avoir la plate-forme goudronnée au bout de la route. Ensuite chaque cuisinière apporte ses mets et les hommes leurs meilleures bouteilles, installés sur un char à la disposition de tous les convives. Ça ressemble vite à un repas de batteuse*.

Le 16 septembre 2012, tout était réuni pour passer une agréable journée: le soleil et la bonne humeur étaient présents, Claude avec son accordéon animait l'après-midi au grand plaisir des danseurs, le tout accompagné de chants savoyards.

Les anciens du village, tels que Maillon, Germaine, Édouard et Marcel étaient les invités d'honneur: 352 ans à eux quatre, ça se fête! Quant à la plus jeune, Clotilde, 4 mois, je ne sais pas si elle se souviendra de ce si beau dimanche.

* Autrefois, lorsque la batteuse parcourait les villages de ferme en ferme, les voisins venaient donner un coup de main et quand les 12 coups de midi sonnaient, il y avait un repas digne de leur travail.

Hervé Bosson



Les frimas de l'hiver

Après une fête de La Molière ensoleillée sont arrivés les frimas de l'hiver et cette année, nous avons eu droit à un vrai hiver, particulièrement neigeux.

Il est tombé 3,17 mètres de neige en hauteur cumulée. Lors de ces 18 dernières années, c'est le 2e hiver le plus neigeux. Il tombe en moyenne 1,91 m de neige cumulée par hiver.

La montée à La Molière pouvait s'avérer délicate certains soirs après le travail pour les véhicules non 4x4. Même Chez Chodet d'ailleurs!

Cet hiver neigeux a favorisé l'approche des animaux près des habitations. Certaines haies du hameau ont diminué de moitié durant l'hiver!

Photo ci-contre: il est midi, et tous les jours ce chevreuil vient se régaler des épluchures de la veille (épluchures de courge ce jour-là). Nous sommes derrière la vitre à moins de 2 mètres.

Francis et Annie Hominal



« Les douze premiers jours de janvier font le temps de l'année. »

« Hiver froid et tardif, rend le pommier productif. »

La Corbière



La Corbière avant 1970

Le hameau de La Corbière se situe entre « le Termoune » et le ruisseau de La Molertaz (frontière avec Fillinges). Le nom de « Corbière » viendrait du latin Corbus signifiant endroit habité par les corbeaux.

Traversé dès le XVIII^e siècle par le seul chemin qui conduisait de Boège à Genève via Haute-Bonne et Annemasse, ce hameau n'était constitué que de quelques habitations disséminées ça et là. Certaines existent encore aujourd'hui, comme l'atteste le cadastre de 1831. La route actuelle du Pont de Fillinges n'existe pas (elle ne fut construite qu'après 1870). Un vieux pont de bois permettait de franchir le « torrent et précipice de la Mollertaz ». Des écrits attestent de son existence dès 1750. Ce chemin était l'unique voie de communication pour les habitants du haut de la vallée dont certains possédaient des vignes à Grand-Noix et Juffly.

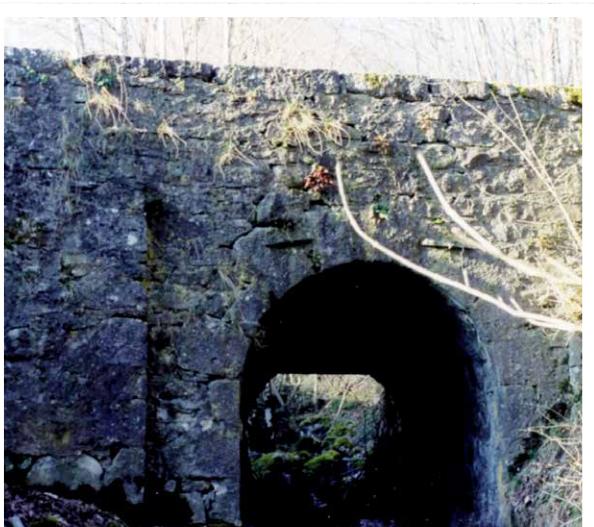


En ce début de IIIe millénaire, ce chemin est très apprécié des randonneurs à pied, en VTT ou à cheval. Bien que bordé maintenant de nombreuses habitations il n'en reste pas moins agréable à parcourir car il a gardé son aspect d'ancien et vénérable lien de communication. Les utilisateurs passent dessus sans savoir combien ces ouvrages sont importants: il s'agit des ponts de « chez Mile » et de « la Molertaz ». Un petit coup d'œil en dessous permet d'admirer leur architecture. De la belle ouvrage d'époque qu'il s'agira de préserver.



Pont de Chez Mile

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, La Corbière ne faisait pas partie de la commune de Saint André mais de Fillinges. Pour se rendre à leur mairie ou à leur église, les habitants avaient un long chemin à faire et surtout traverser la Menoge avant de rejoindre Fillinges. Dès 1807 un premier arrangement fut trouvé: il fut décidé que du point de vue paroissial, les sections de Curseille et La Corbière seraient rattachées à Saint André, tout en continuant d'appartenir à la communauté civile de Fillinges. Le 17 juillet 1867 seulement furent promulgués la loi de séparation et le rattachement à Saint-André.



Pont de la Molertaz

Une école fut érigée entre 1888-1889. Pour sa construction, du « bois de lune » aurait été utilisé. Mais là, nous n'en dirons pas plus... Elle a accueilli jusqu'à 40-50 élèves. Ces derniers, n'ayant pas tous de tables et chaises, étaient simplement assis par terre et se servaient de leur caisse d'écolier (cartable de l'époque) comme table. De nos jours, l'école accueille moins de 15 enfants, en regroupement pédagogique avec la classe du chef-lieu.

Les habitants de La Corbière étaient principalement agriculteurs. Toutefois, certains exerçaient d'autres activités:

- Léon Bosson, menuisier charpentier
- Zéphirin Roch, producteur de framboises
- Eusèbe Bosson, fruitier
- Joséphine Pinget-Guanzini, coquetterie
- Épicerie « chez la Pie », attenante au café-restaurant « la Corbière », tenue par Mme Donche, puis sa fille Jeanne (qui épousa M. Manuelli, surveillant du chantier du tram)
- Des apiculteurs: Zéphirin Roch, René Dupraz, Paul Dunand



Chez Mathieu - Balcon fait par Léon Bosson

Léon Bosson: combien de toits, de meubles, de fenêtres a-t-il réalisé ? Son atelier (maintenant la maison de M. et Mme Fertault) recelait d'outils en tout genre, de piles de planches. Il a été « maître d'apprentissage » de certains jeunes hommes du hameau et de la commune qui ont appris à ses côtés les rudiments du travail du bois et la pose d'ardoises sur les toits. Il habitait avec ses 2 frères Constant et Gabriel agriculteurs, une belle bâtie de pierre, située derrière l'école, mais maintenant détruite tout comme *la maison voisine d'André Roch.*

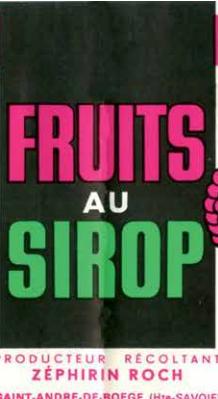


FRAMBOISES DE LA VALLÉE VERTE



POIDS NET
850 g

FRUITS AU SIROP

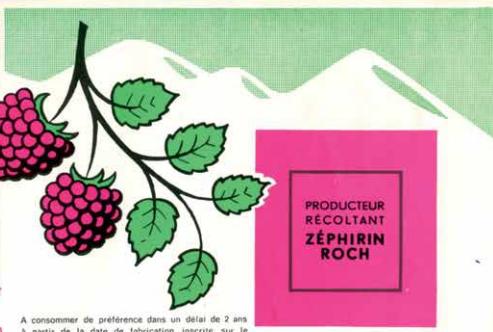


FRUITS AU SIROP

PRODUCTEUR RÉCOLTANT
ZÉPHIRIN ROCH

SAINT-ANDRÉ-DE-BOÈGE (Hte-SAVOIE)

FRAMBOISES DE LA VALLÉE VERTE



PRODUCTEUR RÉCOLTANT
ZÉPHIRIN ROCH

A consommer de préférence dans un délai de 2 ans
à partir de la date de fabrication inscrite sur le
conserve.

Zéphirin Roch et son épouse Berthe: pendant des années, les coteaux à l'arrière de l'école jusqu'à la lisière de la forêt, étaient plantés de framboisiers. « Phirin et la Berte » produisaient les fameuses et oh combien délicieuses « framboises de la vallée verte ». En été, les rangées de plants résonnaient des rires et autres bavardages des « ramasseuses et ramasseurs », souvent des jeunes de la commune qui se retrouvaient là pour leur « job d'été ». Il ne fallait pas avoir peur de rester debout des heures durant, sous les ardents rayons du soleil, se piquer les doigts, bien trier les framboises dans les boîtes attachées autour de la taille, mais quelle ambiance. Souvent Berthe venait remettre de l'ordre dans les rangs... !

La fruitière d'Édouard Bosson, puis dirigée par son fils Eusèbe, située le long de la départementale, produisait tomme, fromage, beurre. Le bâtiment a maintenant été détruit; seul vestige, la porcherie qui fait partie de la propriété de M. Pastore.



Mme Joséphine Pinget-Guanzini, coquettière. Son activité consistait à acheter les produits de la ferme (œufs, légumes, fruits; en saison: champignons, escargots) pour aller les vendre sur les marchés d'Annemasse et Genève. Elle partait avant l'aube, sa voiture chargée de caisses et paniers; poules et lapins faisaient aussi partie du voyage. Elle fut la 1re femme à Saint André à avoir le permis de conduire et à posséder une voiture, une Citroën B14. Femme courageuse, infatigable et aussi intransigeante dans son commerce, quelle figure emblématique de la Corbière !



Enfants, nous allions lui vendre escargots, morilles, myrtilles. Les plus anciens se rappellent qu'elle amenait ses voisins en voiture à la petite messe le dimanche matin. Le manque de sièges obligeait à s'asseoir sur des caisses renversées, et quelquefois cela tenait de l'expédition folklorique, comme lors du transport des chrysanthèmes pour la Toussaint au cimetière.

Deuxième voiture dans le quartier, celle d'Eugène Bres-taz: une Citroën trèfle ou cul-de-poule, qu'il avait transformée pour être plus pratique.



Évoquer le hameau de La Corbière sans mentionner le restaurant du même nom ne serait pas pardonnable. À l'origine, il ne s'agissait que d'une épicerie « chez la Pie » et d'un petit café, attenant à la forge d'Hector Donche (père de Jeanne Manuelli). Là, les gens du coin pouvaient acheter les aliments et produits de première nécessité (café, riz, pâtes...). Dirigé par Mme Jeanne Manuelli, succédant à sa mère, le café-restaurant de La Corbière était connu loin à la ronde. Sa localisation au bord de la « grand'route », sa cuisine renommée et l'accueil chaleureux contribuèrent à établir un succès bien mérité. Un vivier, pour l'élevage des truites, était situé sur le côté. Pas de souci de traçabilité de la marchandise: on voyait frétiler les poissons et quelques heures plus tard, apprêtés de la meilleure manière, ils régalaient les convives. Chambres pour hôtes de passage ou pensionnaires complétaient l'établissement. Très chaleureux, le café était le rendez-vous des joueurs de belote qui tapaient le carton jusque tard dans la soirée. Pour certains, c'était

souvent après avoir livré le lait au « pèse-lait » situé juste à côté (petit édifice qui existe toujours, en face de l'actuelle Pizzeria La Corbière). Le jeu de quilles attirait la foule les dimanches et autres jours de congé. Pour certains gamins, dans les années 1930-1940, aller « enquiller » à La Corbière leur permettait de se faire quelques sous. Le jour où Mme Manuelli ne put plus s'occuper de l'établissement, il fut remis. Puis le temps fit son œuvre; la maison inoccupée dut être rasée. Mais tous ceux qui ont connu ces lieux dénomment toujours la bifurcation pour la route de La Corbière « vers chez Manuelli », souvenir d'une période faste pour le quartier et la commune.



La CORBIÈRE (Hte-Savoie) — Vue générale

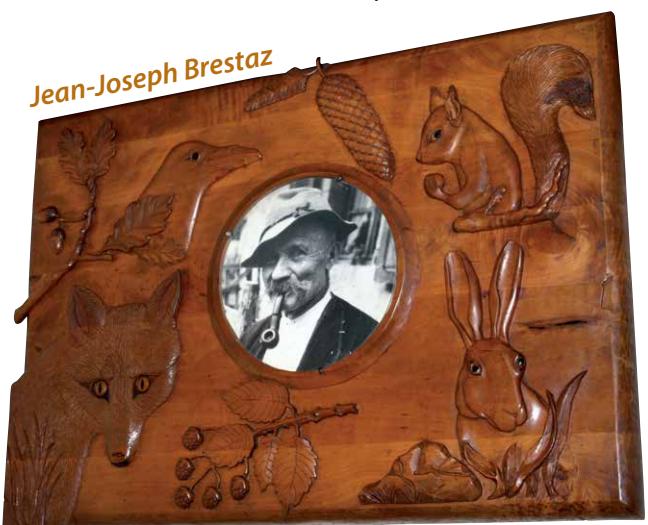
La ferme de Paul, son frère André et son épouse Louisa était la plus grande exploitation du hameau. Le troupeau paissait dans les terrains alentours ou sur ceux de la Corbière d'en Haut. Une des vaches, Carmen, menait le troupeau, et souvent André devait la rappeler à l'ordre lors de la montée à l'alpage le matin ou au retour le soir. Enfant, j'allais chercher le lait le soir, juste après la traite. C'était déjà « la vente à la ferme », on n'a rien inventé depuis, seules les contraintes administratives et sanitaires pour les producteurs.



Mélanie Dupraz, notre dernière ancêtre du quartier, a côtoyé toutes les personnes qui en ont fait la vie. Elle a été notre mémoire vivante jusqu'en 2009 et c'est grâce à elle que des bribes de la vie d'autrefois sont ici relatées. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, elle a été le « pivot » du hameau et nombreux sont ceux qui s'arrêtaient chez elle pour discuter du temps, du jardin, de l'actualité et aussi du jardinage ou du crochet.



Et qui ne connaît pas « Jean Brest » (Jean-Joseph Brestaz)? Passionné et passionnant personnage contemporain de notre hameau. Habile sculpteur, son hobby durant des années, les simples morceaux de bois ou planches sont devenus sous ses mains des petits chefs-d'œuvre.



Grâce à ses talents, le chemin de croix de l'église de Saint André a été rénové dans les années 1990. Jardinier émérite, son autre passion, son potager fait figure de référence dans le quartier: légumes alignés au cordeau, panneau identifiant chaque rangée, du « Le Nôtre » à Saint-André! Et Juliette, l'infatigable « dénicheuse de champignons ». Aussi habile que son époux, elle tricote vestes, écharpes, gilets, pulls. Toujours un ouvrage d'aiguilles commencé, en plus de s'occuper de sa basse-cour et des légumes du jardin.

À La Corbière d'en Haut et chez Jacquin, là aussi, les familles Bosson, Veuillet ont fait vivre ces maisons et ces terres d'alpages et dont les descendants ont à cœur de maintenir l'histoire.

Et pour finir, un petit tour par le « bas » du hameau, direction La Menoge. Vers le Bosson, il y avait jusqu'à la fin des années 1970, un pâté de maisons où habitaient « la Marie à Ponpon », « Jean au cordonnier ». Constant Bosson fabriquait des échelles dans son petit atelier, qui lui servait aussi de lieu de repos pour des « petits roupillons ». Un peu en aval, sous la départementale actuelle, avait été édifié le tracé de la ligne du tram qui devait relier le Pont de Fillinges à Habère-Poche. Projet datant de 1922 qui n'aboutit pas, mais dont nous pouvons encore aujourd'hui admirer, enfouis sous la végétation avant le pont de la Molertaz, des murs de soutènement et des cheminements empierrés.



La croix de La Corbière

Vivre dans un village c'est aussi connaître son histoire. La Corbière a encore sûrement des secrets à dévoiler... alors laissons du temps au temps, les souvenirs revenir à la surface pour continuer à documenter nos lieux de vie.

Chantal Brigham-Dupraz

Merci aux précieux témoignages de Julia, Raymond et Jean.

Références historiques aux ouvrages de M. Lucien Bajulaz.

Le souvenir Français Comité de BOËGE

Recherche, dans le but de réaliser une exposition à l'occasion du 100^e anniversaire de la Grande guerre 1914/1918, tous documents (photos, lettres, fascicule militaire), effets de tenue, équipements, objets fabriqués dans les tranchées.



Tous les documents et objets seront restitués après l'exposition.

Contact :

M. René PERRISSIN
Chez Chodet 74420 ST ANDRÉ DE BOËGE
Tel. 06 07 49 65 26
courriel : rene.perrissin@wanadoo.fr

Message aux frontaliers

Si vous habitez Saint André et que vous travaillez dans le canton de Genève, il est de l'intérêt de votre commune de vous faire recenser en mairie.

En effet, les accords bilatéraux de 1973 prévoient que le canton de Genève reverse une partie du produit de l'imposition fiscale aux communes de résidence des frontaliers : il s'agit des fonds genevois.

Cette compensation financière est très importante pour votre commune de résidence, car elle permet de réaliser des investissements et de créer des équipements publics sans avoir systématiquement recours à

une augmentation des taux d'imposition des taxes locales (taxe d'habitation et taxes foncières).

Ce recensement est sans conséquence sur votre imposition. En revanche, ne pas vous faire recenser prive votre commune d'une partie des revenus auxquels elle a droit et vous pénalise donc aussi par la même occasion.

Pour l'année 2012, grâce au recensement des frontaliers de Saint André, notre commune a bénéficié d'une compensation genevoise à hauteur de 124308 €. Précisons que le département de la Haute Savoie bénéficie aussi d'une compensation.



Heureux et fiers d'être des vieux

Je voudrais m'adresser à ceux
Qui ne veulent pas être des « vieux ».
Alors, amis que cela choque,
Comment désigner notre époque ?
Il faut bien une appellation
Pour ceux de ma génération.

D'autres ont cherché avant nous
Des mots plus « jeunes », des mots plus doux.
Quelqu'un me souffle « les anciens »
Les anciens, vous trouvez ça bien ?
Ça sent un peu le renfermé
La poussière, les antiquités !

« Têtes blanches », ont trouvé certains.
Têtes blanches, ça se voit de loin !
Et voyez donc nos coquettes
Teintes en blondes ou en brunettes :
Sûrement cette appellation
Ne leur donne pas satisfaction.

On a trouvé « jeunes d'autrefois ».
Il est bien évident, ma foi,
Que si nous étions jeunes naquère,
Autrefois, et avant la guerre,
Nous ne pouvons pas, cela saute aux yeux,
N'être aujourd'hui que des vieux !

Moi, ce qui me met en rage
C'est le terme « troisième âge »,
Qui fait penser à la layette,
Au biberon, à la poussette.
C'est une véritable offense,
On nous rejette dans l'enfance !

Et bien non ! J'ai beau réfléchir
Et puisqu'hélas il faut vieillir,
Acceptons donc, faute de mieux,
D'être simplement de « bons vieux ».

Ce mot évoque la tendresse
Les pépés de notre jeunesse,
L'accord si doux et si confiant
Des vieux et des petits enfants.

La vie nous donne, généreuse,
Une longue vieillesse heureuse,
C'est une gentillesse gratuite
Qui n'est pas due à nos mérites !
Tant de jeunes fauchés avant l'âge,
Malgré leur valeur, leur courage

Alors chers amis au grand âge
Montrons-nous donc un peu plus sages
Heureux et fiers d'être des vieux,
Puisque ne vieillit pas qui veut !

